



Militants syndicaux en garde à vue : la Commission Exécutive de la CGT Educ'Action 62 dénonce une dérive autoritaire

Après l'arrestation le 9 mai, lors de la manifestation fonction publique à Nice, de deux militants de Solidaires étudiant-e-s et de la secrétaire académique du SNES-FSU qui ont fait l'objet d'une garde à vue suite à la plainte de membres du syndicat de police Alliance pour insultes à leur rencontre, nous venons d'apprendre qu'une enseignante de SVT au lycée Paul Valéry de Paris 12^e, responsable du SNFOLC75, a été arrêtée et placée en garde à vue avec son compagnon à la fin de la manifestation des Gilets Jaunes du samedi 11 mai.

Tous deux manifestaient dans le cortège Education inter-degrés Ile-de-France. Il est reproché à notre collègue un slogan jugé insultant envers le Président de la République sur une pancarte et à son compagnon d'avoir tenté de la protéger lors de son interpellation. Notre collègue est convoquée aujourd'hui au commissariat du 12^{ème} arrondissement de Paris pour ces faits.

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action du Pas-de-Calais, réunie ce lundi à Lens, dénonce la multiplication des arrestations arbitraires et des tentatives d'intimidation qui sont le signe d'une inquiétante dérive autoritaire du gouvernement.

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action du Pas-de-Calais demande le retrait de la loi Blanquer dont l'article 1 instaure un « devoir de réserve » pour les enseignants qui était jusqu'à présent réservé aux hauts fonctionnaires. Désormais, toute critique portée par un personnel de l'Education nationale sur l'institution pourrait être légalement sanctionnée. Cette disposition est inacceptable et menace l'exercice du droit syndical.

La Commission Exécutive de la CGT Educ'Action du Pas-de-Calais exprime sa solidarité envers nos collègues actuellement poursuivis pour avoir manifesté et exige l'arrêt des poursuites contre les militants syndicaux.

Lens, le 13 mai 2019

communiqué

CGT Educ'Action 62

63 rue René Lanoy - 62300 Lens - Tel : 06.75.87.21.20

Lens, 13 mai 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique - 62@cgteduc-lille.org